



220

DA9.8

Projet d'aménagement de la promenade Samuel-De Champlain entre le pont Pierre-Laporte et la côte de l'Église à Québec

Québec

6211-23-005

**CONSULTATION PUBLIQUE PORTANT SUR LA MISE
EN VALEUR DU LITTORAL NORD DU FLEUVE
SAINT-LAURENT, ENTRE LES PONTS DE QUÉBEC
ET PIERRE-LAPORTE, À L'OUEST, ET PLACE
ROYALE, À L'EST**

**MÉMOIRE PRÉSENTÉ AUX AUDIENCES PUBLIQUES
DE LA CCN**

QUÉBEC, LE 30 NOVEMBRE 2000

PAR

**MONSIEUR EDOUARD HAMEL,
PRÉSIDENT CROISIÈRES AML INC.**

QUÉBEC

124, rue Saint-Pierre
Québec (Québec)
G1K 4A7
Tél.: 418-692-2634
1-800-563-4643
Fax: 418-692-0845

MONTRÉAL

Vieux-Port de Montréal
Quai de l'Horloge
C. P. 1085
Succ. Place d'Armes
Montréal (Québec)
H2Y 3J6
Tél.: 514-842-9300
1-800-667-3131
Fax: 514-842-1201

E-MAIL

Info@croisieresaml.com

CROISIÈRES AML : D'HIER À AUJOURD'HUI

PRÉSENCE AU QUAI CHOUINARD

En 1948, un groupe d'hommes d'affaires de Québec fondait la Compagnie d'excursions Maritimes de Québec. Avec le Roseline et le Duc d'Orléans, ces premiers propriétaires donnaient au Quai Chouinard son orientation pour le futur : lieu d'embarquement pour des croisières-excursions avec vue imprenable sur Québec.

Depuis plus de cinquante-deux (52) ans, chaque année, les gens de Québec, leurs invités et les touristes viennent par centaine de milliers découvrir ce merveilleux fleuve et plusieurs de ses attraits : Chute Montmorency, Terrasse Dufferin, Château Frontenac, île d'Orléans pour n'en citer que quelques-uns.

Croisières AML ne peut donc qu'être en faveur d'une meilleure mise en valeur du littoral du Fleuve Saint-Laurent. De par ses activités et le développement de nouveaux produits touristiques, Croisières AML ne cesse d'appuyer toutes les actions qui cherchent à bonifier l'attrait visuel de Québec vue du fleuve. D'autant plus que le fleuve Saint-Laurent est non seulement un élément essentiel de la signature visuelle de Québec comme destination touristique, mais un potentiel naturel majeur pour le développement d'activités touristiques qui prendront appui non seulement sur ses berges mais sur le fleuve comme tel.

PRÉSENCE À PROXIMITÉ DE LA PLACE ROYALE ET DU QUARTIER DU PETIT CHAMPLAIN

Croisières AML est un attrait touristique bien implanté dans la région de Québec mais également un *moteur économique* pour les commerçants de Place Royale et du Petit Champlain.

En effet, à l'été 2000, Croisières AML a confié à la firme Desjardins Marketing Stratégique le mandat de sonder sa clientèle individuelle des mois de juillet et d'août sur l'impact économique direct de la présence du Louis-Jolliet au quai Chouinard, et ce, pour les commerçants de Place Royale et du Petit Champlain.

L'étude révèle que plus de **60% de la clientèle individuelle du bateau circule dans le quartier et y dépense plus de 1,4 million de dollars pour les seuls mois de juillet et d'août.**

ENJEUX D'AMÉNAGEMENT DANS LE PÉRIMÈTRE DE PLACE ROYALE

Le boulevard Champlain constitue une voie d'accès majeure à la ville patrimoniale et à ses attraits touristiques. Ainsi, cette bande fluviale joue plusieurs rôles dans la dynamique touristique régionale :

- Elle est une voie d'accès panoramique qui devrait être de plus en plus privilégiée par les touristes et les gens de Québec qui désirent éviter les voies plus encombrées par le trafic lourd et le stress de la circulation en voie rapide ;
- Elle est un lieu de visites touristiques reconnu;
- Elle est un secteur de desserte des activités de croisière et d'excursion (actuelles et futures) fréquenté, à titre indicatif, *AML accueille à elle seule plus de 150 000 personnes par année. Parfois près de 2 000 personnes se retrouvent sur le quai Chouinard en zone de débarquement et d'embarquement. Cette opération s'apparente en fait à l'arrivée d'un gros paquebot.*

ORIENTATIONS PRISÉES PAR CROISIÈRES AML

Nous désirons que les commissaires prennent en considération l'importance de maintenir *un flux de circulation acceptable* pour les clientèles du secteur et notre clientèle par le fait même. Nous souhaiterions que soient étudiés avec attention les impacts des diverses stratégies en cours d'élaboration dans plusieurs dossiers touchant les autres voies de pénétration vers le centre-ville.

Il ne faut pas étouffer ce secteur économique déjà très fragilisé par la concurrence des activités récréatives offertes dans les secteurs périphériques. Nous n'avons qu'à penser à tout le développement des méga - cinémas et des restaurants qui les accompagnent, en banlieue de Québec; cette concurrence majeure à nos activités l'est aussi pour les activités de nature patrimoniale présentes à Place Royale. Ne décourageons pas notre clientèle à venir dans le secteur de Place Royale et du Quartier du Petit Champlain. Ne mettons pas en péril le cachet de ce secteur, fortement associé au dynamisme créé par ses visiteurs !

Ceci dit, nous sommes en faveur d'un *développement concerté* pour bonifier l'expérience touristique offerte à notre clientèle et aux gens de Québec. La piste cyclable en est un bon exemple. Toutefois, ce projet ne doit pas mettre en péril la sécurité de nos clients (en diminuant notre aire d'embarquement) et l'accessibilité offerte à nos clients. *Les problèmes de stationnement dans ce secteur sont déjà un frein à son développement.*

En aucun cas, le nombre d'espaces disponibles actuellement ne doit être diminué. Rappelons que plus de 60% de la clientèle de Québec sont des québécois en excursion à Québec. Ils voyagent majoritairement avec leur véhicule.

CONCLUSION

Nous croyons fermement que les activités de croisières et d'excursion d'AML constituent des éléments parmi les plus dynamiques du secteur de Place Royale. Nous offrons un accès au fleuve et à ses attraits depuis plus de cinquante-deux ans. Nous sommes de fiers collaborateurs au projet d'illumination des ponts et travaillons déjà des concepts qui nous permettront de s'intégrer à part entière à l'ensemble du projet de mise en lumière de la Commission Nationale de la Capitale.

Pour cela, nous désirons faire partie intégrante des décisions qui toucheront le secteur de Place Royale.